



ACTION SOCIALE INTERMINISTERIELLE

COMPTE-RENDU : CIAS PLÉNIER DU 15 JANVIER 2026

1. Déclaration Liminaire et Bilan 2025 : Un constat inacceptable

La séance a débuté par la lecture de la déclaration liminaire de l'UFSE-CGT, dressant un bilan critique de l'exercice écoulé :

- **Budget 2025 amputé** : Si l'administration affiche un taux de consommation des crédits de 99 %, l'UFSE-CGT a dénoncé le fait que ces crédits ont été préalablement amputés de 20 % par rapport au budget initial.
- **Besoins sociaux non couverts** : Cette cure d'austérité intervient alors que les besoins des agents en matière de logement, de pouvoir d'achat et d'attractivité sont en pleine explosion.
- **Sacrifice des retraités** : Le bilan 2025 est marqué par la suppression de l'attribution des chèques-vacances pour les retraités, une décision fermement contestée par l'UFSE-CGT qui revendique le maintien de l'ASI pour tous les agents à faibles ressources.

2. Perspectives Budget 2026 : L'exigence de sanctuarisation

Face à la période des services votés et à *l'incertitude budgétaire*, l'UFSE-CGT a porté des revendications claires pour l'année à venir :

Niveau de crédits : Un budget minimal de 158 millions d'euros est exigé pour 2026 afin de répondre aux besoins réels.

Garanties : Sans la sanctuarisation de ce budget, le maintien des prestations actuelles et le développement de nouvelles actions sociales seront impossibles.

Arbitrage politique : La saisine du ministre délégué David AMIEL est demandée pour obtenir un arbitrage à la hauteur des enjeux.

3. Point sur les Commissions Permanentes : Une entrave au dialogue social

Le cœur du conflit a porté sur le projet de calendrier de travail pour 2026, perçu comme une **attaque frontale contre la démocratie sociale** :

Réduction drastique des moyens : L'administration a proposé de passer de 20 à seulement 8 commissions permanentes par an.

Perte de substance : Ce mode de fonctionnement unilatéral contredit les textes de 2006 (4 plénières précédées systématiquement de 5 commissions) et réduit les instances à de simples « chambres d'enregistrement ».

4. Suspension de séance, Vote et Boycott

La fin de séance a été marquée par une ***rupture nette*** entre l'administration et les représentants des personnels :

Suspension et Vote : Après une suspension de séance, l'ensemble des organisations syndicales a voté unanimement contre le projet de calendrier de l'administration.

Passage en force : Malgré ce rejet massif, la DGAFP a maintenu sa position de réduire les commissions.

Départ de la séance : Constatant le refus de dialogue, l'UFSE-CGT a quitté la séance, suivie par la quasi-totalité des organisations syndicales, à l'exception de l'UNSA et de la CFDT. L'UFSE-CGT a refusé toute ré-intervention après la réponse de l'administration pour marquer son opposition ferme